1re année, n° 31. Le numéro : 10 centimes — Abonnement : un mois, 2 frs.; deux mois, frs. 3.50 Samedi 10 octobre 1914.

LE QUOTIDIEN

ADMINISTRATION :
148, Boulevard Militaire
BRUXELLES
de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures

Journal d'Informations, de Littérature, de Sciences, et Petites-Affiches

(OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS — VENTES ET ACHATS D'OBJETS DIVERS — CHAMBRES, MAISONS A LOUER, ETC.)

RÉDACTION :
148, Boulevard Militaire
BRUXELLES
de 10 heures à midi et de 3 à 5 heures

LA QUESTION DES LOYERS

Liste officielle des Blessés Belges

LE QUOTIDIEN

Une déclaration de M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, insérée dans le numéro du 18 septembre du *Quotidien*, constate que ce journal est publié sous la direction de M. Gaspart, et sans intervention aucune de la censure militaire allemande.

Le *Quotidien* ne doit donc pas être confondu avec des journaux ayant copié son format, sa mise en page, etc.

Le « Quotidien » est un journal pouvant être lu en famille et dans les lieux publics. Il est rédigé par des rédacteurs animés du plus pur patriotisme.

Ses rubriques sont les suivantes :
Informations municipales,
Faits divers,
Tribunaux,
Service des ambulances,
Nouvelles de la province et de l'étranger (les faits de guerre seuls exceptés),
Vie économique,
Vie scientifique,
Vie littéraire.

Le *Quotidien* donne en feuilleton les romans les plus intéressants, et il publie chaque jour une chronique due à l'un des écrivains dont voici les noms:

Le Dr Louis DELATTRE, du *Soir;* DON QUEBRANTA, de la *Vie Moderne;* A. BOGHAERT-VACHÉ, du *Petit Bleu;* DE SAINT-CENDRE, de la *Chronique;* PAUL MAX, de la *Chronique;* ALFRED-W. GASPART, du *Petit Bleu.*

Prix : 10 centimes le numéro.

Abonnement (service à domicile, malgré la suppression des distributions postales), 2 francs par mois.

On s'abonne aux bureaux du journal, boulevard Militaire, 148, à Bruxelles.

A ces bureaux, doivent être adressés :

Tout ce qui concerne la rédaction, à M. ALFRED-W. GASPART, directeur du *Quotidien*.

Tout ce qui concerne l'administration, à M. GASTON BONNET, directeur commercial.

ÉCHOS & INFORMATIONS

Signe non équivoque de prospérité.

S. Exc. le Ministre de la République Argentine à Bruxelles, M. Aberto Blancas, nous a fait une communication qui indique de la façon la plus indiscutable combien la situation financière de la grande république latino-américaine a peu souffert des événements actuels.

Le gouvernement argentin a envoyé une note à ses agents diplomatiques à l'étranger dans laquelle il déclare que les fonds ont été adressés aux banquiers européens de façon à assurer par anticipation le paiement du coupon du mois d'octobre de la dette extérieure.

Voilà qui va réjouir bien des gens.

***

L'actualité.

Les salles de cinéma rouvrent les unes après les autres et les films, on doit le constater, sont en général fort intéressants.

Cependant, le public sent un vide dans le programme. Il n'y a plus de « Journal Pathé », il n'y a plus de « Journal Gaumont » et pour beaucoup d'habitués, c'est là une suppression qui les prive du plus clair de leur plaisir.

***

Pauvres arbres.

Un sort bien triste menace les beaux arbres du Bois de la Cambre, des boulevards et du Parc.

Etant donnée, en effet, la rareté du charbon au seuil d'un hiver que les météorologistes nous annoncent comme devant être très rigoureux, il est probable que pour empêcher les Bruxellois de mourir de froid, on devra imiter la décision prise en 1870-71 par les conseillers municipaux de Paris. Ceux-ci, le cœur saignant, durent donner l'ordre d'abattre une partie des arbres des Champs-Elysées et du Bois de Boulogne, afin de procurer du combustible à la population parisienne.

Peut-être n'en serons-nous pas réduits à cette extrémité. Bruxelles étant une ville ouverte, il nous reste une chance, malgré l'inondation des mines de la région de Charleroi et de Mons, d'être ravitaillés en charbon.

Mais, pour Dieu! que nos conseillers communaux prennent rapidement des décisions pratiques.

Au Conseil communal d'Anderlecht.

Le Conseil communal d'Anderlecht s'est réuni jeudi, ainsi que nous l'avions annoncé. Un public très nombreux assistait à la séance.

M. Denis, remplaçant M. le Bourgmestre, présidait.

On s'est occupé presque exclusivement de la situation économique, vraiment déplorable pour la classe nécessiteuse. Le fonds de chômage n'a pu fonctionner régulièrement, et, d'autre part, la question des loyers devient angoissante.

En effet, lorsqu'il s'agit d'un bail important, l'affaire va devant le tribunal de première instance, qui accorde des délais ou remet même indéfiniment son jugement. Mais on sait que pour les petits loyers, une procédure plus expéditive a été organisée par le législateur; et à Anderlecht, le juge de paix a prononcé l'expulsion d'un grand nombre de besogneux, de vieillards qui habitaient depuis vingt ans le même logement et dont des propriétaires sans cœur ont jeté les meubles à la rue — quand ils n'ont point gardé ceux-ci pour se garantir des sommes en retard !

Disons, à l'honneur de la commune, qu'il s'y est trouvé des philanthropes pour héberger les malheureux expulsés.

Sur la proposition de M. Marius Renard, et après un long échange de vues, la proposition suivante a été adoptée à l'unanimité :

Le Conseil émet le vœu :

1° De voir les propriétaires s'inspirer de l'exemple que leur donnent la commune d'Anderlecht et le Foyer Anderlechtois, lesquels n'exigent pas le payement des loyers qui leur sont dus;

2° De voir les juges de paix surseoir à toutes mesures, à tous jugements qui mettraient sur le pavé des indigents dans l'impossibilité de payer leur loyer.

Ce vote a été annoncé, vendredi, aux habitants par une affiche placardée sur les murs de la commune.

Demain, Chronique du Dr Louis DELATTRE

Un spectacle peu ragoûtant.

Des scènes répugnantes se passent chaque jour, vers 2 heures, sur les terrains vagues situés en bordure du Boulevard Militaire, à proximité des Casernes. C'est le moment où les chars de la voirie y déversent leur contenu nauséabond, et l'on voit alors une nuée de miséreux se précipiter vers les tas d'immondices et rechercher avidement les croûtes de pain, os à demi rongés, etc.

Il serait de notre dignité de ne pas donner à « nos hôtes » ce spectacle abominable.

Vite, que l'on place un cordon d'agents dans ces parages et que l'on distribue des bons d'aliments aux affamés réduits à une telle extrémité.

***

Conséquence inattendue.

On aurait pu supposer que l'« arrêté » interdisant la consommation de liqueurs dans les cafés serait un puissant élément de lutte contre l'alcoolisme.

Et cependant l'on constate que le nombre des ivrognes, au lieu de diminuer, augmente.

A quoi attribuer ce phénomène singulier?

La cause en est tout à fait inattendue.

La plupart des piliers de café que leur amour immodéré du lambic et du faro avait contraints à se mettre au régime lacté ont été obligés, étant donnée la « rareté du lait », de prendre comme « consommation » du vin.

Ils ont commencé par en prendre un verre par après-midi, puis deux verres, et enfin ils ont été complètement repris par leur vice et se grisent copieusement.

Le proverbe est toujours juste : « Qui a bu boira » !

***

Il y a un an...

Vendredi 10 octobre 1913. — Le Conseil provincial du Brabant décide la création, à Bruxelles, d'un Musée provincial des arts et métiers, et d'un Laboratoire provincial des essais physiques et chimiques.

— Réouverture du Théâtre de l'Olympia et du Cirque royal à Bruxelles, du Théâtre des Variétés à Anvers.

***

Nouvelle à la main.

Entre Gascon et Marseillais :

— Je suis tellement sensible au froid que je m'enrhume en passant devant une armoire à glace.

— Moi, mon bon, c'est encore plus fort; je me mets à éternuer rien qu'en croisant, dans la rue, un commissaire-priseur !

LISTE DES BLESSÉS

en traitement dans les ambulances.

(Suite.)

Hôpital Militaire. Ambulance allemande

Toutes les personnes qui sont munies d'un permis de M. Stuertz (avec le cachet de la Kommandantur ou la signature du Dr Stuertz) peuvent visiter les blessés belges, le dimanche et le jeudi, de 2 à 3 heures (heure belge).

Pour recevoir ces permis, il faut s'adresser rue de la Loi, 6 et 8, au Palais de la Nation. L'heure de réception du Dr Stuertz est de 10 à 12 heures, le matin, et de 4 à 6 heures, l'après-midi (heure belge).

BLESSÉS BRUXELLOIS ENTRÉS A GAND
du 4 au 5 octobre.

Ambulance Dieu et Patrie, rue de Bruges.

Poupart, Charles, volontaire, 2e carabiniers, Bruxelles.
Devriese, François, 1er de ligne, Parc-Héverlé.

Ambulance des Pères Récollets.

Beya, Emile, 9e de ligne, Bruxelles.
De Leeuw, Fernand, 1er grenadiers, Bruxelles.
Magniette, Oscar, 9e de ligne, Bruxelles.
Verhelewegen, Daniel, 9e de ligne, Bruxelles.

Ambulance Doornzeele (boulevard Albert).

Gilson, Arthur, 1er grenadiers, Forest.
Keepens, Raymond, 9e de ligne, Bruxelles.
Michiels, Albert, 7e de ligne, Bruxelles.
Vander Linden, J., 12e de ligne, Woluwe-St-Lambert.

Ambulance de Flandria Palace.

Baccus, Xavier, corps transports, Ixelles.
Baillu, Auguste, 1er grenadiers, Bruxelles.
De Boeck, Aloïs, carabiner-cycliste, Cortenberg.
Declercq, Jos., 4e corps transprots, Bruxelles.
De Coster, Jean-Baptiste, 7e de ligne, Uccle.
Désiront, Sylvain, 16e brigade artillerie, Bruxelles.
D'Hondt, Josse, 6e chasseurs à pied, Bruxelles.
Diedens, Jean, 25e de ligne, Malines.
Dielmans, Jos., 24e de ligne, Bruxelles.
Deguise, Henri, 2e de ligne, Louvain.
Duccarreaux, Fernand, 2e carabinier fort., Uccle.
Duvieusart, Albert, 9e de ligne, Etterbeek.
Herbays, Ernest, Ecole militaire, Watermael.
Jacob, Oswald, 2e carabiniers, Bruxelles.
Lacroix, Léon, 9e de ligne, Forest.
Mom, Charles, 6e de ligne, Leeuw-St-Pierre.
Ongena, Pierre, corps transports, Anderlecht.
Robberechts, Jean, 1er carabiniers, Schaerbeek.
Steenwerckx, Henri, 4e corps transports, Bruxelles.
Van Esschen, Gustave, 1er carabiniers, Genval.
Van Geen, François, 2e chasseurs à cheval, Malines.
Van Roy, Jean, 1er carabiniers, Vilvorde.
Werné, Michel, 1er de ligne, Bruxelles.

Ambulance Dieu et Patrie, rue de Bruges.

Bauvol, Alexandre, 23e de ligne, Yvoir.
Bock, Alphonse, 23e de ligne, Ath.
Castelyn, Cyrille, 5e chasseurs, Passchendaele.
Castermans, Pierre, 1er de ligne, Tremeloo.
Champagne, Joseph, 14e de ligne, Tongres.
De Bock, Théodore, 12e de ligne, Anvers.
De Muynck, Camille, 2e carabiniers, Wippegem.
Dillien, Jacques, 2e artillerie, Anvers.
Hella, Alfred, 14e de ligne, Haccourt.
Magotte, Maurice, 12e de ligne, Liége.
Morelo, Hugo, 2e de ligne, Dixmude.
Obin, Michel, 2e carabiniers, Seraing.
Rutten, François, 14e de ligne, Baelen.
Soyer, Edouard, 5e de ligne, Wavreille.
Thullen, Antoine, 12e de ligne, Bressant.

(Voir suite en 4e page.)

PETITES ANNONCES

Le **QUOTIDIEN** est en vente dans les maisons suivantes où l'on peut s'abonner (2 francs par mois) et remettre les *petites annonces* (10 centimes la ligne de 30 lettres) et les *annonces judiciaires* (30 centimes la ligne de 30 lettres).

Bureau du journal : 148, boulevard Militaire.

Massardo, *Galerie de la Reine, 52.*
Veuve Renard-Finvé, *rue du Noyer, 97, (Ecole Militaire).*
Marc Disy, *rue du Gemoir, 3, Ixelles.*
Hubert Eggermont, *rue Peter-Benoît, 6, Etterbeek.*
Nulens Martin, *rue de l'Etang, 155, Etterbeek.*
Antoine Franck, *chaussée de Wavre, 308, Ixelles.*
Flamcour-Dufour, *chaussée de Wavre, 207, Ixelles.*
Alfred Colignon, *rue du Trône, 197, Ixelles.*
J. Verset, *rue du Trône, 145, Ixelles.*
Mouillé, *rue Malibran, 84, Ixelles.*
Degroote, *rue Longue-Vie, 23, Ixelles.*
Mevissen, *rue de Naples, 1 (près chaussée de Wavre), Ixelles.*
Defontaine, *chaussée d'Ixelles, 102, Ixelles.*
Libraire Centrale, *boulevard du Nord, 99, Bruxelles.*
Papeterie de la Trinité, *rue du Bailli, 94, Ixelles.*
Engel, *rue de Dublin, 4, Ixelles.*
J. Stevelinckx, *rue des Deux-Eglises, 107, Bruxelles.*
Imprimerie-librairie Ballieu, *chaussée de Louvain, 13, St-Josse-ten-Noode.*
L. Cocklenberg, *12, rue du Marais, Bruxelles.*
M. Joncker, *27bis, avenue Louise, Bruxelles.*
Deswaene, *102, rue Louis-Hap.*
Delsaux, *81, rue du Midi.*
Veuve Penoit, *7, avenue Fonsny.*
M. Alexandre, *126, rue du Midi.*

A nos lecteurs :

Toute annonce ou communiqué de quelque source *qu'ils parviennent seront impitoyablement refusés par la Direction du* Quotidien *lorsqu'ils contiendront ostensiblement ou d'une façon dissimulée des renseignements, critiques, approbations, confirmation ou négation d'événements, allusions de n'importe quelle nature ayant trait aux opérations de guerre et à la politique internationale.*

Le Quotidien ne poursuit qu'un but: être utile à la population bruxelloise *dans la crise économique qu'elle traverse. Nos lecteurs nous excuseront donc de les priver, pour l'instant, des informations qui constituent généralement la matière des journaux quotidiens. Nous ne voulons être qu'un organe exclusivement destiné à faciliter aux habitants de l'agglomération, dans les circonstances difficiles actuelles, les moyens de se procurer des ressources et de pouvoir assurer leur existence de la façon la plus digne.*

Aucune annonce ne sera insérée si elle ne porte au verso le nom et l'adresse de la personne qui nous l'aura transmise. Il est inutile de dire que ces indications ne seront pas publiées.

Offres d'emplois.

On dem. tailleuse jeune, disting. Dépos. lettre av. détails A. B., 17, chaussée de Wavre, 207. (291

Une heure de travail 15 fr. par mois. Ce travail n'est pas effectué à domicile ; il est très honorable et convient aux femmes du peuple ayt bonne santé, ou hommes de peine. S'adresser de 8 à 9 h. le matin, 148, boul. Militaire.

Bon agent de publicité est demandé 148, boulev. Militaire. Se présenter de 5 à 6 heures.

Demandes d'emplois.

Comptable sérieux, victime des événemsnts, offre ses services heure jour. Ecr. Derover, 38, Grand'Place Bruxelles. (356

Veuve 48 ans, bonne ménagère, dés. pl. bonnes référ. petits gages. L. V., 44, r. des Qautre-Vents. (354

Mr ayt bonne éducation, se présentant bien, dés. occupation ; excellent agent commerc. S'adresser J. D., bureau du journal. (358

Instituteur cath., **pensionné,** actif, sérieux, *de tte honorabilité,* meilleures références, *dem. emploi:* instituteur, bureau, secrétaire, surveillance, gérance, gardien, courses, copies, mission de confiance, etc. B. M., bureau journal. (272

Serveuse dem. pl. S'adr. 28, rue N.-D. des Grâces. (208

Tailleuse à la journ. dem. ouvr. fr. 1.50 par jour. Charlier. rue de la Bourse, 22. (97

Serveuse dem. pl. dans café ou brasserie. Ecr. V. L., r. de Maline, 21. (134

Serveuse dem. pl. dans café ou brasserie. Ecr. C. A., rue des Charbonniers, 33. (135

Jeune homme sach. dessin dem. emploi. Ecr. 44, r. Scarron, Ix. (129

Célibataire, 44 ans, bons certif. dem. pl. dom. à tte faire. Michiels, av. du Moulin, 63, Forest. (108

Demoiselle 21 ans, sténo-dactyl. diplômée, ch. pl. préf. maison de comm. Ecr. V., 17, rue des Cultes.

Mons. libre à partir de 1 heure après-midi, dés. occupation jusque 7 heures du soir. Fr. Aerts, rue Locquenghien, 55.

Vente d'objets divers.

Echarpe en schunks véritable à vendre. 49, rue Champ-de-l'Eglise, Laeken. (336

Beau menteau d'hiver n'ayt pas servi, très grande taille, étoffe lég., mais chaude sans garnit. fourrure s'achète 105, r. Berckmans. (300

On vend 60 fr. très beau chien de chasse, 1 an et demi, très bonne origine pédigrée, bête d'exposition. S'adr. Villa des Sapins, aux Quatre Bras. (303

Carbure de calcium pour phares d'automobiles à vendre à prix avantageux. M. E. D., 105, rue Berkmans. (230

Achats d'objets divers.

On achète stock de légumes secs ; faire offre en indiquant quantité disponible, poste restante centre, init. R. T. (324

Je dés. ach. d'occ. garde-robe lavabo-armoire à glace. Ecr. M. B. 32, Galerie de la Reine. (332

J'achète ampoules Panphagine à 2 fr. pièce. Rue Mont.-au-Herbes-Potagères, 38, M. Octave. (304

On achète 4 nos 9 du *Quotidien* pour 1 franc. S'adr. au bureau du journal. (305

J'achète à bon prix anciens nos JE SAIS TOUT et autres public. analog., romans, etc., 18-20, Passage des Marchés, St-Josse (entrée r. de la Pacification. (284

J'ach. d'occ. lustre électr. pour salon, 5 lampes environ. S'adr. 78, r. Vanderborght, Jette. (258

Lait condensé suisse. — On dés. acheter plusieurs caisses de lait de bonne marque. Faire offres C. F., r. Van Ofstade, 25, Bruxelles.

Demandes et offres de capitaux.

J'achète titres villes, états, Congo, etc., à tte offre accepable. Conclusion immédiate. Ecr. ou s'adr. à G. L., avenue du Roi, Bruxelles-Midi. (307

On recherche capitaliste pour achats prix très bas, bijoux, valeurs, mobiliers. Ecr. X. 2, bureau du journal.

J'achète titres villes, états Congo, etc. Ecr. ou s'adr. à G. L., 142, avenue du Roi. Conclusion immédiate. (207

Divers.

Vente et achat d'objets divers, *A la Tourette,* r. Marie-Henriette, 37, Ixelles. (349

25 fr. pr sem. Excel. pens. avec chambre. On accepte externes. 106, rue Arbre-Bénit. (348

Comptoir Financier belge. — Achat lots de ville, fonds d'Etats et objets en or. S'adr. 30, rue du Prince Albert (porte de Namur) de 11 à 12 et de 17 à 19 heures. (347

M. Louis S. l. n est prié de rapporter dans le plus court délai la bicyclette que M. G. Lomoureux lui a prêtée. Premier avis. (299

Capitaliste achète titres villes, tramways, etc., ainsi que bijoux. Ecr. 32, Galerie de la Reine, **sous initiales W. K. B. 40** av. description et nos des titres. Discrétion absolue. Réponse à lettres signées seulement. Pas d'intermédiaire. (309

République Argentine. — Renseignements aux pers. désireuses de s'expatrier sont donnés à l'Agence América, 4 avenue Mahillon. Consultation à domicile 5 fr. de 1 à 2 heures et par lettre remise au bureau du *Quotidien,* 2 fr. (la réponse sera déposée le lendemain au journal. (302

On achète compt actions villes et Rente belge ainsi que bijoux. Pontin, rue Alfred Cleusenaer, 46, St-Gilles. (208

Voyages par automibiles vers Liége, Namur, etc., prix modérés. 6, r. des Commerçants. (201

Ne souffrez pas des pieds. Adr.-vs à M. et Mme Seigneur, 34, rue Duquesnoy. Spécial. : massage méth. recommandée. (199

Achat au plus haut prix or, argent, platine et pierres véritables. Bijoutier-expert, 17, r. Steenpoort (entre la rue d'Or et la rue des Alexiens). (82

Tailleuse expérimentée fait costumes, blouses et arrangemts. Prix modérés ; 76, r. Van Artevelde. (162

J'achète collections de timbres ; 83, rue Venise. (119

PEINTURE-DECORATION.— Habile décorateur se charge de travaux de peinture, retouches, etc. S'adrsser C. B., Galerie du Commerce, 64. (60

Cabinet de masage médical et orthopédique E. Ruelens ; r. Maes, 93, Ixelles.

Enseignement.

Leçons part, piano et sténo par demois. dipl. Prix avant. R. Ed. Fiers, 27, Schaerbeek. (351

Traduct. Correspond. Conversat. angl. franç. flam. all. par dipl. Va à domicile. Mlle Vera, 73, rue Van Artevelde. (357

Institutrice don. leç. franç. aux étrang. et pers. ayant négligé instr. 10 fr. pr mois. 59, r. Josaphat. (191

Institut DUPUICH
197, r. Berckendael, Bruxelles.
La reprise des cours est fixée au **lundi 5 octobre, à 2 h.**
Les **inscriptions** sont reçues tous les jours, de 9 à 12 heures et de 2 à 4 heures.

Anglais-Allem.-Flamand pr prof. belge, 1res réf. d'écoles en Angleterre et institut. Gand. Prép. com. éc. militre, etc. S'arrangert av. inst. ou école. 2, pl. Ste-Gudule. (176.

Leçons part. de franç., angl., allem., ital. et sténo par Mlle Nicolet, 55, rue Defacqz. (48

Educ. musicale : piano, chant, violon, harmonie, solfège, physique musicale, direction. Ecr. H. Henge compositeur, 454, avenue Georges-Henri.

Ingénieur libre tous les après-midis s'occuperait éducation jeunes gens, leçons mathématiques supérieures et élémentaires. Prix. mod. S'adresser P. G. 11, Galerie de la Reine, 32. (41

ORTHOGRAPHE. Etude simplifiée de la grammaire française. Cours spéciaux pour étrangers et personnes ayant négligé instruction. Leçons par dame diplômée de l'Etat. 172, rue Royale, Bruxelles.

Alimentation.

Laiterie de Sterrebeek. Volailles. gibiers, fromages, conserves. E. LEKENNE, 2, avenue Léon Mahillon, Bruxelles. Œufs garantis frais, 15 centimes.

Henri BLAVIER, 6, ave Léon Mahillon, Brux. Epiceries, fruits, légumes aux prix des halles.

Offres et demandes de chambres, quartiers, magasins et maisons à louer.

Très belle chambre meublée à louer 35 fr. par mois, au rez-de-ch. indépendance complète. Coin de la rue d'Assaut et passage T'Serclaes, Coiffeur. (301

Dans bonne famille mais. fermée pr. av. Tervueren on offre chambre ou apprtemt garni avec pension à dames seules ; dernier confort. 109, r. des Atrébades. (306

Belle Villa. Appartement à louer près av. Tervueren. Woluwe Chien Vert. (313

A louer le chateau de Diepenbroeck, à Lovendegem, av. serres, dépendances et parc superbement arboré contenant 7 hectares. Conditions en l'étude du notaire Nève, à Gand.

Bel appart. 3 mais. ferm. 3 pl. balc. mans. c. g. w.-c. pr pers. tr. se enf. 100, rue Cranz. (210

Part. de maison avec jardin à louer, garnie ; rue de Comines, 27 ; Rond-Point rue de la Loi.

Chambre à louer maison aristocratique beau quartier, tramway ; 136, rue Gérard.

Rez-de-chaussée, appartement, chambre confortablement garnis ou non garnis à louer. Maison tranquille, eau et gaz. Rue Van de Weyer, 88, Schaerbeek. (105

Chambre garnie pour Monsieur seul, maison fermée ; 521 avenue Van Volxem, près avenue du Roi.

A VENDRE jolie villa, récemment construite, sis rue du Hêtre, à Linkebeek. Ecr. J. S. bureau du journal.

Personnes recherchées.

On recherche M. Guillaume, professeur à Malonne, actuellement à Bruxelles. 87, rue des Acacias, Etterbeek. (343

On est prié de donner adresse de M. Wautoos. Adr. Galerie de la Reine, 32, M. L. Verdal. (325

Prière à tte ceux qui pourraient fournir renseignements sur Georges Cerf, vainement recherché depuis 23 août dernier, donner informations à Cerf-Sterner, 14, rue des Rentiers, Ostende.

Animaux égarés.

Perdu pet. basset atteint pelade ; Rapprt. contre f. récomp. 107, av. Defré, Uccle. (346

LE CONTE DU JOUR

L' " Adieu " de Schubert

...Chaque jour se passait, pour les fiancés, en longues causeries, lentes et un peu ternes et les paroles banales semblaient lourdes de la lourdeur du temps.

Germaine, du reste, était peu parleuse de nature, comme beaucoup de blondes qui pensent très loin et qui disent rarement leur pensée. Elle avait vingt ans et se trouvait très vieille; elle aimait les vêtements sombres, les coiffes petites et simples, cachant ses cheveux, dont l'abondance et la beauté la gênaient, d'une gêne instinctive et inexplicable. A onze ans — à sa première comunion — elle avait songé à devenir religieuse et, vraiment, elle l'était un peu, de caractère.

Jacques aimait ce caractère mélancolique qui s'alliait au sien, rêveur et mélancolique; il était blond, lui aussi, d'un blond un peu fade, un peu gris, un peu tamisé, comme elle, comme les blés qui dormaient debout devant la villa, comme les rayons du soleil trop chaud, comme tout le paysage qui les entourait.

Autour d'eux évoluaient les parents de Germaine, bons bourgeois entre deux âges, paisiblement heureux et insignifiants, et sa sœur Simone, plus jeune d'un an et dont la turbulence d'enfant faisait contraste avec le calme ambiant. On eût dit qu'il n'y avait pas pour deux sous de raison sous ses cheveux châtains... et ses yeux bleus faïence, des yeux de poupée, souriaient d'un clair sourire de grand bébé. Elle passait des heures au piano, chantant sans transition *Lohengrin* ou *La Fille de Madame Angot.* On y faisait peu attention, elle n'était pas jolie, — et c'était la seule personne bien vivante de la petite villa.

Pourtant, avec ses airs de garçon déguisé, Simone était, paraît-il très timide: on n'en avait jamais rien soupçonné avant l'arrivée de Jacques dans la famille, mais, effarouchée d'abord par la présence d'un étranger, elle ne s'était point départie, envers lui, d'une grande réserve qui la changeait tout à fait et lui donnait l'air d'une jeune fille sérieuse comme sa sœur. Jacques l'appelait « Mone » et n'y attachait pas la moindre importance.

Pendant les deux mois de vacances qu'ils passèrent ensemble dans la villa perdue que le père venait d'acheter, en pleine campagne bretonne, les fiancés se laissèrent aller à la paisible monotonie de leur vie méthodique, sans surprises, sans grandes joies, sans tristesses. Ils s'aimaient d'un amour très calme, exempt de la moindre passion, d'un amour qu'ils comprenaient sans se le dire.

* * *

Juin passa ainsi, puis juillet et, un beau matin, Jacques exprima le vœu que la date du mariage fût fixée. Le père appela la mère, la mère appela Germaine, on s'assit en rond autour de la table et l'on débattit la question. Puis le père, résumant l'avis unanime, conclut :

— Mes enfants, votre mariage aura lieu le 6 septembre: c'est à cette date, Germaine, que nous nous sommes mariés, ta mère et moi, et j'espère que cela te portera bonheur.

Sur quoi, il enleva ses lunettes, les frotta un instant et sortit dignement, en faisant signe à sa femme de le suivre. Quand ils furent seuls, les fiancés restèrent un instant silencieux, puis Jacques s'approcha de Germaine et, lui prenant les deux mains, il demanda :

— Germaine, êtes-vous heureuse?

— Oui, Jacques, je suis très heureuse.

— Vous m'aimez, Germaine?

Elle répondit :

— Oui, Jacques, je vous aime bien.

Quand elle était petite et que sa mère lui demandait si elle l'aimait, elle lui répondait, du même ton calme :

— Oui, mère, je vous aime bien.

* * *

Vers neuf heures du soir, Germaine, un peu fatiguée, monta se coucher, et Jacques, machinalement, alla s'asseoir sur le banc de pierre, sous la fenêtre du salon. La fenêtre était ouverte et, dans la nuit claire, formait un trou béant d'ombre mystérieuse. Jacques, le front dans les mains, réfléchissait... La nuit était infiniment calme et berceuse, comme sont les nuits d'été, à la campagne : tout semblait dormir et la villa elle-même était silencieuse. Simone lisait sans doute, tandis que les parents achevaient leur partie de dominos, dans la salle à manger, de l'autre côté du bâtiment.

Jacques pensait à Germaine... ou plutôt il s'efforçait de penser, mais sans y parvenir, distrait, inquiet, capté par d'autres songes, qu'il ne pouvait définir mais qui, tous, l'éloignaient de sa fiancée. Il entendit sonner la demie à la grosse horloge de la cuisine et tressaillit; puis, le ronflement du timbre décrut et Jacques se remit à rêver.

Tout à coup, du salon noyé d'ombre, une mélodie s'éleva, puis une voix se mit à chanter. Jacques se redressa et écouta. La voix chantait tristement et il reconnut l'*Adieu* de Schubert :

Voici l'instant suprême... l'instant de nos adieux...

Mais ce n'était pas chanter cela, c'était pleurer, et chaque fois que la voix revenait au mot « adieu », on eût dit un sanglot qui partait, s'envolait et allait se briser très loin, vers les étoiles impassibles. Jacques sentait quelque chose lui serrer la gorge et, de ses deux mains jointes sur sa poitrine, il essayait de calmer les battements de son cœur.

Adieu, tu vas m'attendre... bientôt je dois partir...

continuait la voix triste dans le salon noyé d'ombre... et les notes de piano s'égrenaient comme des larmes. Leur tristesse allait toujours croissant... et tout à coup la mélodie s'arrêta brusquement sur un sanglot plus violent, les accords vibrèrent encore et diminuèrent doucement... puis ce fut le silence.

Jacques s'était levé d'un bond: ses yeux étaient fixes, il était devenu extrêmement pâle. Soudain, un changement s'opérait en lui: son calme un peu indifférent s'en allait, se fondait sous un souffle brûlant qui pénétrait son cœur et le gonflait à se briser. Il sentait, dans ses veines, ce qu'il n'avait jamais senti, il vivait double, d'une vie qu'il ne connaissait pas encore: il comprenait qu'il y avait là, tout près, un cœur qui battait pour le sien, qui souffrait par lui et qui lui appartenait... comme il devinait qu'il allait lui appartenir.

Il se mit à courir, contourna la villa, monta le petit escalier et se précipita dans le salon. Dans l'ombre, il vit un corps, courbé sur le clavier... Une minute, il hésita; mais une force le poussait, et il dit dit, dans un cri d'angoisse, comme si son cœur éclatait :

— Oh! Mone!... Mone!... ne pleurez pas !

Et ses lèvres essuyèrent les larmes de la jeune fille.

* * *

Au commencement de septembre, on célébra le mariage de Simone et de Jacques — et, six mois après, Germaine entra au couvent.

PAUL MAX.

Mon HERBOTS 86-88, rue Malibran. — Téléph. O. 447. Cercueils. — Tentures. — Transports. Voitures de remises. (11

La Lecture Universelle
250,000 vol. français et étrangers et 100 revues en lecture
ABONNEMENTS :
10 fr. par an ou 2 fr. par mois
Conditions spéciales pr province et villégiature.
Service de livres et périodiques à domicile.
Catalogue de plus de 1000 pages. Prix : 2 fr.
Rue de la Montagne, 86 — BRUXELLES

Bains Saint-Sauveur Bains de Vapeur. — Douches. — Piscine de Natation. —
RUE MONTAGNE-AUX-HERBES-POTAGÈRES, 34, BRUXELLES

Mme DE HENS, 164, Rue de Cologne, 164 BRUXELLES (Nord)
MAISON D'ACCOUCHEMENTS tient pensionnaires à toute époque.
Retards, consultations (discrétion). — Prix modérés. — Médecin attaché à la maison.

CHRONIQUE

Le Duel pour tous

Le duel constitue actuellement une des distractions les plus saines que l'on puisse recommander aux gens du monde de vingt à soixante ans. Nous pensons donc que c'est faire œuvre utile de formuler en quelques préceptes concis les notions élémentaires sur les rencontres d'honneur.

I. — DES MOTIFS DE DUEL.

Il ne peut y avoir lieu à rencontre que pour les offenses qui ne comportent aucune autre forme de réparation; le duel est donc inadmissible pour les questions d'intérêt, que les tribunaux sont appelés à trancher; pour l'adultère, que répare amplement le divorce; pour les articles de journaux, auxquels il convient de répondre par d'autres articles de journaux, étant donné que la presse contemporaine est ouverte à tous.

Quant aux voies de fait, il y a doute : une gifle ne saurait mieux être vengée que par une quantité de coups de poing proportionnée à la violence du choc; pour un chapeau jeté à terre d'un coup de canne, la réparation est surtout l'affaire du chapelier.

Le coup de pied quelque part mérite qu'on s'y arrête, à moins que l'insulteur ne consente à l'effacer, comme dans les *Fourchambault*, par un baiser.

Toutefois, certains outrages n'admettent pas d'autre réponse qu'un coup d'épée ou une balle de pistolet; ainsi quand un gentleman qui ne vous a pas été présenté vous marche sur un cor, vous détache une chiquenaude au bout du nez, vous déclare ne point pratager vos convictions politiques, ou vous passe la jambe dans un endroit public, la seule manière honorable de vous en tirer, c'est de constituer des témoins dans le plus bref délai.

C'est une folle imprudence de se battre avec un créancier, car il en profite généralement pour exiger une liquidation préalable.

Eviter toute rencontre avec les gens tarés ainsi qu'avec les infirmes, surtout avec les manchots, dont l'absence de bras donnerait au combat une gravité exceptionnelle, vu la difficulté de toucher à la main.

II. — LES TÉMOINS.

Il est malheureusement impossible de s'en passer dans l'état actuel de nos conventions sociales; or, la statistique démontre que, neuf fois sur dix, les accidents qui se produisent sont dus à l'inexpérience des témoins.

Ce fâcheux état de choses tient évidemment à ce que, dans un pays qui possède tant de salles d'escrime, on ne compte pas une seule salle de témoins où les gens du monde puissent acquérir par un entraînement journalier l'ensemble de connaissances et la souplesse de dialectique indispensables à quiconque veut décemment conduire un ami sur le terrain.

En attendant cette création qui s'impose, on se trouvera bien de coupler un témoin à fortes moustaches brunes, pour l'intimidation, avec un à favoris blonds et soyeux, pour la conciliation.

III. — LE CHOIX DES ARMES.

Appartient à l'offensé, qui demande généralement l'épée ou le pistolet; le duel au sabre n'est acceptable qu'entre personnes ayant servi dans la cavalerie.

En thèse générale, on peut choisir n'importe quelle arme dont le maniement est reconnu familier aux deux parties, fût-ce la hache d'abordage, le kriss malais, l'are, le couteau à virole, — ou même le tomahawk.

Certains cas sont difficiles à trancher et peuvent nécessiter l'intervention d'un jury d'honneur; on cite notamment l'anecdote d'un médecin luxembourgeois qui, gravement offensé par un jeune mirliflor, exigea le duel au lavement empoisonné : une arme chargée de solution arsenicale, l'autre contenant de l'eau tiède.

Les deux parties furent placées l'une en face de l'autre sur des sièges percés; au commandement : « Allez, messieurs! » le médecin tomba raide mort; son adversaire en fut quitte pour quelques troubles sans gravité.

Les tribunaux prononcèrent un verdict d'acquittement, parce qu'il fut établi que l'affaire s'était passée loyalement et qu'aucun des deux adversaires n'avait essayé les armes avant le combat.

IV. — LES JURYS D'HONNEUR.

L'intervention d'un jury d'honneur a généralement le défaut de mêler à l'affaire des personnes qu'elle ne regarde pas; cependant, en certains cas et quelle que soit la probabilité d'un acquittement, il vaut encore mieux comparaître devant un jury d'honneur que devant celui de la cour d'assises.

On évite ainsi les appréciations sévères du ministère public et les réflexions désobligeantes du président.

V. — SUR LE TERRAIN.

Jadis on se battait au petit jour, ce qui exposait les combattants à tomber de sommeil sur le terrain; comme la chute ne produisait ordinairement pas de lésions assez graves pour satisfaire l'honneur, on a renoncé à cette coutume aussi barbare qu'inutile, et les duels ont généralement lieu l'après-midi.

Déjeuner sobrement, mais d'une façon substantielle : éviter l'abus des alcools ainsi que celui des farineux, qui pourraient donner lieu à des écarts de tenue déplorables.

En montant dans le landau, remettre gravement un pli cacheté au premier témoin en lui disant d'une voix forte : « Ceci est mon testament! » Ne considérez pas comme indispensable que le testament s'y trouve réellement — on a si peu de temps à soi, — mais cela donne toujours une haute idée de vos habitudes d'ordre, et il peut quelquefois en résulter un beau mariage.

Quand vous mettez bas la redingote et le gilet, abstenez-vous d'en retirer votre portefeuille et votre montre pour les donner à l'un de vos témoins en jetant un regard de méfiance sur ceux de votre adversaire; ce jeu de physionomie serait du plus mauvais goût.

Il est horriblement rococo d'obliger les combattants à quitter leur chemise, surtout pour une rencontre au pistolet; l'absence de ce léger voile les expose au rhume de cerveau, voire au ridicule,si par hasard ils ont des tatouages indécents sur le creux de l'estomac.

Les adversaires doivent être placés « à égale distance l'un de l'autre », comme l'a dit un romancier célèbre; le signal des hostilités est donné par le commandement : « Allez, messieurs! » Dès cet instant l'affaire rentre dans les conditions ordinaires de l'escrime des salles d'armes, jusqu'à la minute suprême où jaillit la goutte de sang indispensable à la satisfaction de l'honneur.

Dans un duel au premier sang, le saignement de nez peut à la rigueur être considéré comme une satisfaction suffisante. Il en est de même du coup de sang.

Les adversaires ont le devoir d'obéir immédiatement aux injonctions du témoin chargé de diriger le combat; en aucun cas, ils ne doivent se servir de leurs armes contre lui.

Quand il n'est pas fait mention des corps à corps au procès-verbal de rencontre, le directeur du combat apprécie seul l'opportunité de les tolérer; s'il se produit que l'ardeur de la lutte amène les combattants nez à nez, ceux-ci feraient preuve d'un goût douteux en cherchant à se le manger.

GROSCLAUDE.

Faits divers et communiqués

UN VOL ?

Vif émoi, hier, rue des Fripiers, à Bruxelles. Un bijoutier venait de s'apercevoir, disait-il, qu'on lui avait volé une parure de 20,000 francs!

Mais l'émoi fut de courte durée. La parure fut retrouvée dans un coin du magasin... Tout est bien qui finit bien!

En province

LIERRE

Les événements mettront obstacle, dimanche, pour la première fois depuis bien longtemps, au pèlerinage de saint Gommaire.

On sait que le 11 octobre de chaque année, les malades — les hernieux surtout — se rendent en foule à Lierre pour aller demander au Ciel, devant les reliques de saint Gommaire, la guérison de leurs maux.

Ce pèlerinage, un des plus réputés de la Belgique, existe de temps immémorial.

A l'étranger

MORT DU COMTE DE MUN

Le comte Albert de Mun, député du Finistère, membre de l'Académie française, vient de mourir à Bordeaux, succombant à une affection cardiaque.

M. de Mun avait 73 ans et était né à Luvigny, dans la Seine-et-Marne. Il fut d'abord capitaine de cuirassiers; après la guerre de 1870, à laquelle il participa, il se voua à la fondation des cercles catholiques d'ouvriers. Le ministre de la guerre ayant voulu l'éloigner de Paris, il envoya sa démission en 1875 et se lança dans la politique, où il prit bientôt une place considérable. Il fut élu député de Pontivy en 1876 et plusieurs fois réélu. Il échoua en 1893, mais retrouva aussitôt un mandat en 1894, à Morlaix.

***

LE COTON AMERICAIN

Pour la guerre seulement, les Etats-Unis ont vendu 100,000,000 de livres de coton.

Mais des millions de livres sont perdues. Des milliers de planteurs sont exposés à la ruine, dit une dépêche de Washington du 6 octobre.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

Port d'arme prohibée.

Dans la soirée du 4 (peu importe le mois, n'est-ce pas?) le jeune Archibald, locataire du troisième à droite, se précipita dans la rue, non pas par la fenêtre, mais par l'escalier, en criant :

« Il a voulu me tuer! il a voulu me tuer!!! »

Des agents lui ouvrirent leurs bras compatissants et lui demandèrent de plus amples détails :

« C'est M. Auguste, déclara-t-il, qui a voulu me tuer : nous avons eu une discussion; il a commencé par me donner des coups... Vous pouvez voir que j'ai un œil poché; puis il a voulu me tuer, car il est armé d'un revolver. »

Les agents, n'écoutant que leur courage, se précipitèrent dans la chambre de M. Auguste, locataire du troisième à gauche, et le trouvèrent dans un état de fureur qui faisait plaisir à voir. On le fouilla et on découvrit, en effet, dans sa poche, un revolver.

Coups et blessures, port d'arme prohibée, voilà plus qu'il n'en faut pour conduire un homme, fût-il Auguste, en correctionnelle.

M. Auguste a donc comparu et il a déclaré ceci :

« Oui, j'ai donné des coups à M. Archibald parce qu'il discutait avec moi d'une façon grossière, mais jamais il ne m'est venu à l'idée de le tuer! Je suis un discuteur, mais pas un assassin!

— Alors, pourquoi aviez-vous un revolver dans votre poche?

— Pour les souris.

— Comment?

— Pour les souris. Je suis envahi par les souris. J'ai déjà essayé de toutes les poudres, de toutes les souricières, rien n'y fait. Alors, j'ai acheté un revolver et chaque fois que j'en vois une, je tire dessus. Ça m'exerce au tir au pistolet et ça me débarrasse. Je ne pensais pas qu'il fallait un permis de chasse pour tuer des souris. »

Malgré sa belle désinvolture, on a condamné ce tueur de rats à deux peines de 8 jours de prison et 26 francs d'amende chacune.

FLUP.

MOUVEMENT DE L'ÉTAT-CIVIL

VILLE DE BRUXELLES

Naissances. — Déclarations du 8 octobre 1914.

Garçons : 4.
Filles : 3.

Total : 7.

Décès. — Déclarations du 8 octobre 1914. —

Elisabeth Vanden Eynden, sans profession, 64 ans, veuve Ivens, épouse Cornet, rue des Radis, 24; Jeanne Devroe, sans profession, 40 ans, épouse Binard, rue Charles-Quin, 20; Johanna Radley, religieuse, 40 ans, rue Haute, 266; Marie Ernotte, sans profession, 69 ans, épouse Johnen, rue de Ruysbroeck, 66; Lénonard Van Iersel, menuisier, 50 ans, épouse Naples, rue Fransmann, 253 (Laeken); Thomas Van Assche, bijoutier, 67 ans, époux Bernard, rue au Beurre, 28.

SPECTACLES DU JOUR :

EDEN-THEATRE et THEATRE CINEMA. — Programme du 9 au 15 octobre. — *Le Trésor de Kerdamie,* drame en 4 parties; *Les Pensionnaires de Norah,* comédie humoristique; *Le Rêve de deux Hirondelles,* comédie-conte; *Gavroche et son Ours,* saynète fantaisiste.

***

GRAND CINEMA ROYAL, 4, avenue Marnix. — Programme du 9 au 15 octobre. — *L'Hôtel de la Gare,* vaudeville; *La Mouche Bleue,* film scientifique des établissements Gaumont; *La Brouille,* comique; *La Statue du Silence,* drame sensationnel en 2 parties.

***

MODERN-PALACE-CINEMA, 147 et 149, rue Neuve. — Programme du 9 au 12 octobre. — *Gavroche à Luna-Park,* comique amusant; *Fleur de Pêché,* grand drame réaliste en 2 parties et 47 tableaux; *Chien du Détective,* drame émouvant; *Robinet Hilarant,* comique hilarant; *La Reine de la Camargue,* grand drame sensationnel émouvant, passionnant, pathétique, en 3 actes et 92 tableaux; *Gribouille Jaloux,* ciné-comique.

Changement de programme tous les mardis et vendredis. Séances permanentes de 2 à 9 1/2 heures.

***

KURSAAL, BRASSERIE CINEMA, 13 et 15, rue Neuve. — Programme des dimanche 11 et lundi 12 octobre. — *Le Truc de l'Oncle,* comédie comique; *Patouillard Toréador,* comique hilarant; *Meuteur démasqué,* drame émotionnant; *Suprême Etreinte,* grand drame mondain en 3 parties; *Amour d'Indienne,* drame du Far-West; *Chapeau de ma Femme,* grand comique; *Tantolini, faux Américain,* scène comique; *Assassinat d'une Ame,* drame réaliste d'un effet saisissant, en 2 parties.

***

VIEUX BRUXELLES, 25, rue de Malines. — Samedi, dimanche, lundi et jeudi, de 3 à 9 heures, séances cinématographiques.

***

BOWLING. — Rendez-vous du monde élégant, 34, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères.

LA MODE

La Veste " Féline ,,

C'est au tour du tigre d'entrer dans la composition de nos atours!

Il faut toute l'habileté des couturiers bruxellois et la grâce des femmes modernes pour faire admettre les conceptions originales de la mode.

Une des dernières, en date, est l'emploi de la peau de tigre. Il se fait des vestes « caraco » très amusantes et que l'on portera, avec la petite jupe courte de drap ou de velours de chasse, pour suivre les « battues » aux chasses dont on est seulement spectateur intéressé. Elles seront aussi le vêtement indispensable pour une promenade matinale dans les villégiatures automnales où l'on aime à prolonger son séjour. A Bruxelles, leur caractère mi-romantique, mi-sportif les rend plus « osées ». Quelques-unes, cependant, ont été vues le matin au Bois.

TIRAGE DES EMPRUNTS

VILLE DE PARIS 1912.

Le numéro 295177 gagne 50,000 francs.
Le numéro 435044 gagne 10,000 francs.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :
439337 — 695775 — 504760 — 309841 — 334177.

MARCHÉ COMMERCIAL DE BUDAPEST

5 octobre. — Froment 18 à 19.30 K. — Seigle, 14.50 à 14.75. — Orge, 10.15 à 10.35. — Avoine, 10.70 à 11.30. — Maïs, 9.45 à 9.65.

LA VIE PRATIQUE

L' « ENCRE » DU SOLDAT EN CAMPAGNE.

Cela n'a l'air de rien, d'écrire sans encre, mais encore faut-il être inventif ou connaître ces mille procédés que nos troupiers possèdent pour parer à l'absence du nécessaire.

Il y a les écritures au jus d'oignon, de navet, de carotte, qu'un passage sur flamme suffit pour faire apparaître. Mais aux légumes ne se bornent pas les recettes. Le cirage délayé dans l'eau constitue un liquide de premier ordre pour écrire. Et le tabac! avec lui, la correspondance est assurée. Il n'est pas jusqu'au noir de fumée qui tapisse la marmite qui ne trouve un emploi judicieux.

Mais voici la formule d'une véritable encre de fortune;

Faire dissoudre un peu de sel dans un peu d'eau chaude. Se servir pour cela d'une tasse ou d'un goblet. Puis retirer du foyer où cuit le repas de l'escouade un morceau de bois déjà carbonisé, mais à l'état de charbon et non de braise. Se servir de ce morceau de charbon de bois comme on le fait d'un bâton d'encre de Chine en frottant le fond du goblet jusqu'à ce que l'eau salée qu'il contient soit suffisamment noire. On ajoutera une pincée de sucre réduit en poudre comme fixtaif. (On peut se passer de sucre, mais l'encre est moins bien fixée.)

LE PLAT QUOTIDIEN

POMMES DE TERRE FONDANTES.

Epluchez correctement une vingtaine de pommes de terre de grosseur moyenne et régulières. Les ranger dans un plat à sauter, grassement beurré; les assaisonner de sel et de poivre; ajouter un petit bouquet garni et les mouiller de 5 à 6 décilitres de bouillon ordinaire.

Faire partir sur le fourneau et achever de faire cuir au four, la casserole ouverte. Arroser pendant la cuisson, mais ne pas remuer les pommes de terre, pour ne pas les briser.

En ajoutant une cuillerée de persil hâché, on obtient les pommes de terre persillées.

La Lecture à bon marché : 60 cent. par mois (2 cent. par jour!) o o Nos 18-20 o o
Passage des Marchés Saint-Josse (Entrée par la rue de la Pacification) BRUXELLES

ÉMN. GELLÉE, Chirurgien-Dentist 2, PLACE ROUPPE, 2 BRUXELLES
Traitement des maladies de la bouche et des dents. Spécialité dents en or et à pivot.
Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. - Téléphone : A 128.13

Liste des Blessés

(Suite de la 1re page.)

Tack, Aimé, 12e de ligne, Ham (France).
Van Achte, François, 2e brigade mixte, Florzé.
Van Menhage, Art., 2e carabiniers, Petegem-lez-Deynze.
Wauters, Florent, 27e de ligne, Anvers.
Wyck, Louis, 24e de ligne, Anvers.

Ambulance des Pères Récollets.

Arvang, Auguste, 1er grenadiers, Lessines.
Collignon, Victor, 2e grenadiers, Virton.
De Jonghe, René, 6e de ligne, Nieuwkerke (Wues).
De Neef, Achille, 9e de ligne, Lede.
De Pauw, Henri, 4e de ligne, Selzaete.
De Smedt, Michel, 27e de ligne, Baesrode.
De Smedt, Jean, génie pont. cycliste, Gand.
De Smedts, Hilaire, 6e de ligne, Herseaux.
Elst, François, 6e de ligne, Capellen.
Halleux, Armand, 11e de ligne, Hodeige (Waremme).
Hanemme, Georges, 14e de ligne, Liége.
Hecq, Clément, 14e de ligne, Strée.
Jadot, Albin, 2e lanciers, Ben-Ahin (Huy).
Jamin, Pierre-Jean, 2e artillerie, Neerpelt.
Maes, Liévin, 6e de ligne, Gand.
Meeuws, Gustave, 3e de ligne, Leyseele.
Morel, Etienne, 25e de ligne, Gand.
Neuville, Herman, 1er grenadiers, Liége.
Parthoens, Edmond, 6e chasseurs à pied, Liége.
Parys, Joseph, 21e de ligne, Yser-Duisburg.
Tamen, Camille, 4e de ligne, Asselbroucq.
Van Boeckel, Pierre, carabiniers, Anvers.
Van Driessche, Roger, 6e de ligne, Lokeren.
Vervoort, Pierre, 6e de ligne, Hoevenen.

ANVERS

Ambulance n° 38, rue du Compromis, 67.

Sont entrés du 28 septembre au 1er octobre :
Deraedt, François, Lille.
Jacquelot, Auguste, Schaerbeek.
Van Laenen, Boom.
Breyart, G., Wachtbeke.
Delcommune, Joseph, Seraing.
De Jonghe, Isidore, Koekelberg.
De Backer, Charles, Gand.
Detaye, G., Paris.
Decock, J., Edegem.
Depont, J., Jette-St-Pierre.
Férar, Maurice, Louvain.
Firquet, Marcel, Verviers.
Horn, Herman, Anvers.
Legros, Daniel, Berchem-Ste-Agathe.
Lievens, Philiphe, Liedekerke.
Lepage, Nestor, Seraing.
Piette, Léopold, Flamines.
Siggo, Joseph, Anvers.
Van Laere, Remi, Gand.
Vyncke, Guillaume, Wenduyne.
Veevaete, Camille, Knesselaere.
Van Oppens, Saint-Nicolas.
Van Bellingen, Arthur, Tubize.
Van Koerbergen, Auguste, Court-St-Etienne.
Van Parys, Ruysbroeck.

Hôpital militaire, Annexe 111, rue du Grand Chien.

Sont entrés le 1er octobre :
Caron, Louis, 14e de ligne, Bressoux.
Marien, Charles, 7e de ligne, Lierre.
Blindeman, Emile, 5e artillerie, Berchem.
Helsen, Constant, 1er guides, Eeckheren.

Hôpital de Stuyvenberg.

Son entrés les 30 septembre et 1er octobre :
Cremer, Edmond, 5e chasseurs à pied, Juroise.
Deruelle, Jules, 24e de ligne, Bruges.
Fevery, Constant, 4e de ligne, Zuynekerke.
Huygh, Jean, 13e de ligne, Beigaard.
Lucas, Henricus, génie, Anvers.
Marrannes, Louis, 5e chasseurs à pied, Boitshoucke.
De Moor, Cyrille, sergent, 1er de ligne, Ostende.
Peerdens, Jacobus, 2e carabiniers, Turnhout.
Van Peperstraet, Camille, 5e chasseurs à pied, Noyelles.
Reis, Raoul, sergent, 12e de ligne, Liége.
Salmon, Auguste, 3e de ligne, Préon-Forêt.
Verhaegen, Camille, 23e de ligne, Ruysselede.
Bouwens, Edgard, 9e de ligne, Anvers.
Henderick, Octave, 5e chasseurs à pied, Gand.
Michel, Louis.
Leclercq, Joseph, 2e chasseurs à pied.
Bayens, Louis, 22e de ligne, Alost.
De Boeck, Aloïs, carabinier cycliste, Cortenberg.
Boite, Albert, caporal, 1er carabiniers, BourgLéopold.
Callebaut, Arthur, 5e chasseurs à pied, Appelterre.
Charlier, Julien, 26e de ligne, Chênée.
Claessens, Louis, 7e de ligne, Berchem.
Dumont, Alphonse, 2e carabiniers, Ransart.
Heyndrickx, Fl., serg.-maj., 6e de ligne, St-Nicolas.
Van Leemput, Joseph, artillerie, Edegem.
Mortelmans, Carolus, 5e de ligne, Merxem.
Van de Velde, Charles, 1er chasseurs à pied, Wetteren.
Vennin, Désiré, 1er de ligne, Bizet.

Ambulance n° 23, rue du Mai, 23.

Demarré, Odile, 1er artillerie, Beveren-lez-Roulers.
Bodeaux, Maurice, 3e de ligne, Charleroi.
Serwy, Camille, 1er chasseurs à pied, Ixelles.
Migeot, Joseph, 3e de ligne, Gilly.
De Rudder, Richard, 3e de ligne, Snelleghem.
De Mol, Henri, 3e de ligne, Lembeek.
De Herdt, Louis, 3e de ligne, Bouchout.
De Clercq, Amédée, 21e de ligne, Cherscamp.
Van Reusel, Alphonse, 9e de ligne, Boitsfort.
Labeau, René, 9e de ligne, Everbeek.
Spilers, Albert, artillerie, Ellyelles.

Dépôt des convalescents, avenue des Arts, 91.

Sont entrés les 30 septembre et 1er octobre :
Denrt, Julien, 9e de ligne.
Landuyt, François, 34e de ligne.
Vandervelde, Achille, 3e chasseurs à pied.
Damave, Hubert, 1er grenadiers.
Beugmes, Emile, 6e de ligne.
Van Mulders, Oscar, 2e grenadiers.
Nassogne, Marcel, sergent, 2e grenadiers.
Ghyselinck, Jean-Baptiste, 2e grenadiers.
Crips, François, sergent, 4e de ligne.
De Geest, Alphonse, 11e de ligne.
Hauspre, Marcel, sergent, 4e de ligne.
Dumont, Charles, sous-lieutenant, 5e chasseurs à pied.
Van Damme, Charles, 5e de ligne.
Nuyts, Joseph, 2e grenadiers.
Van Herck, Auguste, 8e de ligne.
Mozin, André, 11e de ligne.
Leroy, Alfred, 2e carabiniers.
Derison, Bernard, 2e chasseurs à pied.
Grignard, Antoine, 11e de ligne.
Pierre, Désiré, 14e de ligne.
Brosens, Pierre, 12e de ligne.
Smeets ,Lambert, sergent, 5e chasseurs à pied.
Desmedt, Désiré, 12e de ligne.
Pasgreef, Louis, 11e de ligne.
Crismens, Gustave, gendarmerie.
Van Herrewege, Emile, 1er de ligne.
Van den Eede, François, 4e chasseurs à pied.
Busecon, René, sergent-fourrier, 1er carabiniers.
Campo, Jules, 1er carabiniers.
Rasquinet, Léonard, 14e de ligne.
Servais, Georges, 4e de ligne.
Colson, Pierre, caporal, 5e de ligne.
Meeuw, Pierre, caporal, 4e de ligne.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 31.

BELLE-ROSE

PAR AMÉDÉE ACHARD

C'étaient alors des battements de mains, des cris de joie et des larmes de bonheur à croire que les deux amies allaient devenir folles. Le matin les surprit comme elles étaient encore occupées à mêler ces doux rêves, quand tout à coup le lourd marteau de la porte tomba sur le bouton de fer. Les deux amies tressaillirent et se pressèrent l'une contre l'autre, toutes tremblantes déjà. Un laquais vint avertir Mme d'Albergotti qu'un officier de la maison de M. de Louvois était en bas, qui demandait à lui parler. Suzanne et Claudine pâlirent, Claudine surtout, pour qui le nom du ministre était comme le symbole de la puissance inexorable et de la vengeance opiniâtre.. Mais Suzanne lui pressa la main.

— M. de Louvois sait tout, mais Belle-Rose est hors d'atteinte Debout, Claudine, et faisons voir à cet officier que la fiancée et la sœur d'un officier n'ont point peur.

L'envoyé de M. de Louvois fut introduit et pria Mme d'Albergotti de vouloir bien le suivre sur-le-champ chez son maître.

— C'est pour une affaire, dit-il, qui ne souffre aucun retard.

— Je me doute un peu de ce que ça doit être, lui répondit Suzanne, et je suis prête à vous suivre.

Un carrosse était à la porte aux armes de M. de Louvois, Suzanne y monta et le cocher partit. Les chevaux allaient d'un train à prouver que les ordres du secrétaire d'Etat étaient précis. On arriva à l'hôtel du ministère en cinq minutes; l'officier conduisit Mme d'Albergotti à l'appartement de M. de Louvois et l'annonça. M. de Louvois allait et venait dans son cabinet, les lèvres serrées, les yeux étincelants; il s'arrêtait de temps à autre devant la cheminée pour boire à même d'un grand pot d'eau, car il avait déjà contracté cette habitude, qui, vingt ans plus tard, devait lui coûter la vie. Au nom de Mme d'Albergotti il se tourna vivement vers la porte et fit trois pas vers la jeune femme.

— On m'a tout appris, madame, tout! lui dit-il.

— C'est un soin dont je comptais me charger moi-même dans la journée, répondit Suzanne; je regrette qu'un autre m'ait prévenue.

— Cet autre est l'exempt que vos complices ont garrotté, maltraité, emprisonné; un exempt du roi, madame.

— Quand on torture un officier du roi, monseigneur, on peut bien emprisonner un exempt du roi, dit Suzanne.

M. de Louvois brisa la lame d'un canif qu'il tenait entre ses doigts.

— Ceci peut vous conduire plus loin que vous ne pensez, madame, reprit-il.

— Pas si loin toujours que le roi ne le sache.

— Le roi est en Flandre, et je suis à Paris; le roi est le roi, et je suis son ministre! s'écria M. de Louvois, qui déchirait la table avec le tronçon du canif.

Suzanne se tut; elle commençait à comprendre que son action pouvait avoir des suites qu'elle n'avait pas même soupçonnées; avec un ministre comme M. de Louvois, nul n'était à l'abri de sa colère, ni le vieillard, ni l'enfant, ni le faible, ni le puissant. C'était un esprit dominateur et cassant, qui broyait les résistances et passait sur toutes les choses le niveau de sa volonté. Mais ces dangers qu'elle devinait à présent, Suzanne les aurait bravés si elle les avait connus. Elle se résigna donc et attendit. M. de Louvois jeta sur le parquet le manche de son canif.

— J'en suis fâché, madame, reprit-il d'un ton brusque, mais vous aurez un compte sévère à rendre de tout ceci.

— Je suis votre prisonnière, monseigneur.

— Je le sais, et c'est une maladresse que vous avez commise.

Suzanne regarda le ministre d'un air étonné.

— Eh! madame, continua M. de Louvois avec un sourir amer, quand on fait de ces coups-là on les fait tout entiers. Je puis bien vous le dire, maintenant que vous ne l'avez pas fait, mais puisque vous vouliez délivrer Belle-Rose, il fallait partir avec lui.

— Je ne suis pas encore sa femme, monseigneur.

Le ministre haussa les épaules.

— Je vous remercie de ces scrupules, madame, ils m'ont servi plus que je ne l'espérais. Je vous l'ai dit, j'en suis fâché, mais si je n'ai pas Belle-Rose, vous payerez pour lui. Au crime il faut le châtiment.

— Mais de quel crime parlez-vous, monseigneur, et quel crime ai-je donc commis? s'écria Suzanne indignée, et qui sentait dans sa conscience et dans son amour assez de force pour tout braver. Je ne sais qu'un crime dans tout ceci, un seul, et celui-ci a été commis dans la Bastille, la nuit, sans jugement, sur la personne d'un officier innocent. Or cet officier est mon fiancé, on s'est acharné à le perdre, on veut l'enterrer vivant dans une prison d'Etat, l'y faire mourir peut-être, et moi, l'amie de tous les siens, la compagne de son enfance, et bientôt sa femme! moi qui l'aime, je ne tenterais pas tout pour le sauver? Allez, monseigneur, on voit bien que vous n'avez jamais aimé, et tout votre pouvoir de ministre, pour si grand qu'il soit, ne va pas jusqu'à empêcher une femme de se dévouer!

Le visage de M. de Louvois était effrayant à voir : la colère grandissait dans son cœur comme une tempête, et il employait toute l'énergie de sa volonté à la comprimer; il était devenu blanc comme du marbre; ses narines frémissaient, ses yeux ardents couvraient Mme d'Albergotti d'un regard enflammé, ses mains étaient nouées autour des bras de son fauteuil comme s'il eût craint de se laisser emporter par un élan furieux de son irritation croissante.

— Et moi je vous ferai bien voir, s'écria-t-il avec un éclat terrible, que ma puissance va jusqu'à me venger de ceux qui osent me braver. On ne l'a jamais fait impunément, madame. Me laisserai-je jouer par un petit lieutenant d'artillerie, moi qui briserais des généraux d'armée comme je brise cette lame? fit-il en mettant en pièces un petit couteau à papier qui était sur la table. Vraiment, vous ne savez pas à qui vous parler! Personne ne s'est donc trouvé là pour vous dire qui j'étais? Eh quoi! un officier de fortune, qui n'est pas même gentilhomme, s'est révolté contre mon autorité, il s'est fait l'instrument d'un homme que je hais, il m'a traversé dans mes desseins, et je ne le punirai pas? Et vous, vous qui êtes venue me prier pour lui, vous qui m'avez arraché une faveur imméritée, vous vous employez pour le faire évader, vous avez triomphé et vous venez me dire de ces choses-là en face? Mais, en vérité, c'est de la folie, madame!

M. de Louvois s'était levé et se promenait à grands pas dans le cabinet; la violence de son action avait ramené le sang à ses joues; l'éclair de ses yeux était rouge. Suzanne le regardait immobile, silencieuse et résolue.

— Et croyez-vous, reprit le ministre, que si Mme de Châteaufort n'avait pas mis une barrière infranchissable entre elle et moi, je ne l'eusse point punie comme vous, pour si duchesse qu'elle soit? Vous vous êtes livrée, malheur à vous!

— Vous me menacez, monseigneur, et je suis une femme! dit Suzanne tranquillement.

M. de Louvois se mordit les lèvres jusqu'au sang. Il s'assit devant sa table et froissa les papiers qui se trouvaient sous sa main.

— Brisons là, madame, je ne menace pas, j'agis. Vous avez sauvé Belle-Rose; mais Belle-Rose n'est point encore hors du royaume.

— Il y sera demain.

— C'est ce que Bouletord saura bien me dire.

A ce nom, Mme d'Albergotti pâlit légèrement.

— Oh! reprit le ministre, l'exempt que vos amis ont si bien accommodé m'a tout dit. Ils sont partis, mais Bouletord est sur leurs traces. Qu'un cheval tombe, et ils sont perdus.

Suzanne frissonna.

— Eh! madame, continua le ministre impitoyable, faites des vœux pour que leurs chevaux se brisent les reins dans quelque trou si vous tenez à votre liberté!

— Monseigneur, je ne tiens qu'à lui, dit-elle.

M. de Louvois agita une sonnette, un huissier entra.

— Allez, madame, attendre mes ordres, dit-il; et vous, ajouta-t-il en s'adressant à l'huissier, priez M. de Charny de passer dans mon cabinet.

I. VAN CLEEF-CERF Ingénieur-opticien du Roi
59, rue de la Madeleine, Bruxelles
Jumelles de Campagne. — Verres de choix, etc.

Mme d'Albergotti se leva, salua M. de Louvois et sortit, laissant le ministre seul avec M. de Charny, qui venait d'entrer. Ce nouveau venu était un personnage petit, replet et gras, et dont la face douceureuse et le regard cauteleux inspiraient une sorte d'éloignement dont on ne pouvait se défendre.

Godefroy Charny, ou M. de Charny, comme on l'appelait communément, sans que personne pût expliquer l'origine de sa noblesse, était le commensal du ministre, son conseil et son favori; la nature l'avait fait naître entre le père Joseph et le cardinal Dubois, comme une créature malfaisante, qui avait tout ensemble un peu de la fermeté froide et cruelle du capucin et un peu de l'astuce diabolique de l'abbé. Son influence sur M. de Louvois était extrême, elle lui venait surtout de la rapidité de ses résolutions et de la persévérance de ses inimitiés. Quand M. de Louvois lui demandait son avis, M. de Charny n'hésitait jamais et conseillait toujours le parti le plus violent. M. de Charny n'était rien et était tout; on le haïssait et on le craignait; personne ne frayait avec lui, mais on se gardait bien de l'offenser en quoi que ce fût.

M. de Charny portait un habit d'une extrême simplicité, sans dentelles et sans rubans, avec une épée dont la garde et le fourreau n'avaient aucun ornement. Du reste, poli, souple, insinuant, de manières douces et plein de délicatesse dans son langage, un de ces hommes capables de tuer sans tacher leurs manchettes et le chapeau bien bas.

(A suivre.)

Etabliss. Belge d'Imprim., G. Bonnet, 148, boul. Militaire, Brux.

ABATTOIRS DE CUREGHEM-ANDERLECHT *Location aux marchands et détaillants de Dépôts frigorifères pour conserver pendant des mois la viande, le gibier, les fruits, la charcuterie, etc.*